

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES D'AMBAZAC

Compte rendu de la réunion d'information

Du Vendredi 16 mars 2018.

Le Conseil Municipal des Jeunes d'Ambazac s'est réuni le vendredi 16 mars 2018, à la mairie, pour une session essentiellement consacrée au fonctionnement général du CMJ.

Le déroulement de la réunion s'est porté sur les sujets suivants :

- Trombinoscope des membres titulaires et suppléants
- Boîtes à idées (mise en place, fonctionnement, dépouillement)
- Mise en place d'une charte de bonne conduite

TROMBINOSCOPE DES MEMBRES

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes, ont été photographiés individuellement afin de mettre en place un document portant sur la représentation de chacun, appelé trombinoscope.

Il a été dit que chaque membre titulaire est associé à un membre suppléant. En cas d'absence de l'un, le membre s'y référant sera amené à faire acte de présence afin de le représenter, et vice versa.

Nous trouvons ci-dessous, la liste des membres en fonction de chaque classe et de leurs nominations,

CLASSE	TITULAIRE	SUPPLEANT
Me Fleurat	Lorick Combalier	Timéo Lopez
	Mathis Boucaud	Zoé Gorse
Me Tezel	Léa Pintaud	Mayline Touraud
M. Constantin	Jeanne Massias	Marie Couty
	Albin Delage	Théo Pineau
Me Bon	Rachil Ali	Camille Chatenet
Me Bersas	Lennie Bidard	Charlotte Chatonnet
M. Auzoux	Fany Gougeaud	Maël Bonnetaud
Collège	Clément Nyland	Corentin Ducourtioux
	Alexandre Richard	Yaelle Combalier
	Elouan Marchoux	Jules Delhoume
	Jules Boutant	Oscar Durand

BOITES A IDEES

Au sein des différentes écoles, il a été pensé à la mise à disposition de boîtes à idées afin que les élèves puissent y glisser leurs différentes demandes et suggestions.

Pour le Collège, deux boîtes sont disponibles, la mise en place est en cours d'organisation.

-une rouge : pour y insérer les idées qu'ont les enfants

-une blanche : suggestions que la mairie peut avoir envers la jeunesse

Pour l'école Jacques Prévert, la boîte à idée est en place, le dépouillement a lieu une fois par mois à chaque début de mois.

Nous trouvons trois catégories, ceci en fonction des commissions du Conseil Municipal des Jeunes, à savoir :

-commission CULTURE

-commission ASSOCIATIONS - SPORTS

-commission CITOYENNETÉ – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les propositions soumises dans les boîtes à idées sont, à la suite du dépouillement, classées par thèmes.

1^{er} dépouillement et relevé des différentes idées ;

Citoyenneté - Aménagement du Territoire :

**avoir plus de pistes cyclables, cross et vtt *installation de portes- vélos supplémentaires *Création de jeux fixes plus nombreux sur les cours de récréation *Construction d'une Piscine *Construction d'un Vélodrome *Aménagement d'un Skate park *Mise en place de poubelles fixes supplémentaires dans la ville * Instaurer une journée ville propre (en référence à Camille le cantonnier) * Aménagement de plus de jardins publics * Sécuriser les passages piétons au niveau des écoles et réhabiliter le fonctionnement des feux tricolore (Ecole Paul Cézanne)*

Culture

**Créer une salle numérique (salle arcade) * Rencontre avec les personnes âgées et public intergénérationnel (participer à la remise des colis de Noël) * concours de dessin selon un thème désigné*

Associations - Sports

**Activités autour de la pratique sportive en Piscine * Activités autour de la pratique sportive en Vélodrome*

Pour rappel, les groupes de travail en fonction des commissions sont les suivants :

CULTURE	ASSOCIATIONS - SPORTS	CITOYENNETE - URBANISME
Alexandre Richard	Jules Boutant	Clément Nyland
Yaelle Combalier	Jules Delhoume	Corentin Ducourtioux
Mayline Touraud	Lorick Combalier	Rachil Ali
Fany Gougeaud	Timéo Lopez	Mathis Boucaud
Lennie Bidard	Charlotte Chatonnet	Jeanne Massias
Zoé Gorse	Théo Pineau	Léa Pintaud
Camille Chatenet	Oscar Durand	Albin Delage
Elouan Marchoux		Marie Couty
		Maël Bonnetaud

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Les membres ont été amenés à réfléchir sur les divers éléments pouvant constituer la charte de bonne conduite.

Elle est représentative des règles de vie au sein du CMJ.

Elle est à appliquer entre les membres mais aussi dans les locaux ou à l'extérieur (manifestation par exemple.)

Le tour de table du conseil et les diverses idées réunies témoignent les règles suivantes :

- 1- Prévenir en cas d'absence
- 2- Permettre à chacun de s'exprimer et d'apporter ses idées
- 3- Respecter le matériel et les locaux mis à dispositions, s'entraider pour le rangement
- 4- Respecter son engagement (ponctualité, être présent aux réunions et manifestations)
- 5- Savoir être disponible
- 6- Véhiculer les informations
- 7- Faire preuve de respect et de politesse
- 8- Travailler en équipe
- 9- Respect des règles du bien vivre ensemble
- 10- Avoir une tenue correcte, être représentatif de l'image du CMJ

Lors de la prochaine réunion du CMJ qui se tiendra le vendredi 30 mars 2018, en salle du Conseil Municipal à 19h à la mairie, les membres valideront dans son ensemble la Charte de bonne conduite ainsi que le règlement intérieur par la transcription de leurs signatures.